



Communiqué UFETAM-CFDT

**Bienvenue, Monsieur le Ministre,
au CTM de votre Ministère !**

7 juin 2017 - Paris, La défense

Par [courrier en date du 1er juin](#), la CFDT a saisi Monsieur Hulot, ministre de la transition écologique et solidaire, au sujet du transfert des personnels de la sécurité routière. Nous lui avons, alors, fait part de notre non-participation au CTM de ce jour.

Pour rappel, la CFDT exige le report au 1er janvier 2019 de ce transfert mais également la possibilité pour les agents non volontaires de rester en sureffectif.

Nous nous félicitons de constater que nous sommes rejoints par les autres organisations syndicales qui ont boycotté cette instance aujourd'hui.

Nous allons réitérer notre demande d'audience et continuer d'exiger des réponses sur ces problématiques.

La secrétaire générale de l'UFETAM CFDT
Véronique THYS